

Grille tarifaire au 1^{er} janvier 2026**Territoire de Gignac****Tarifs du service aux abonnés**

La part collectivité est déterminée chaque année par délibération de la collectivité.

Part collectivité	
• Abonnement	121,88 € HT
• Prix au m ³	1,5235 € HT

Bordereau des prix aux abonnés

Article règlement de service		Montant
4.4	Participation pour l'assainissement collectif (PFAC)	1 500,00 € TTC
5.3	Contrôle de conformité	175 € HT
5.3	Contre visite	70 € HT